

BULLETIN D'INFORMATIONS

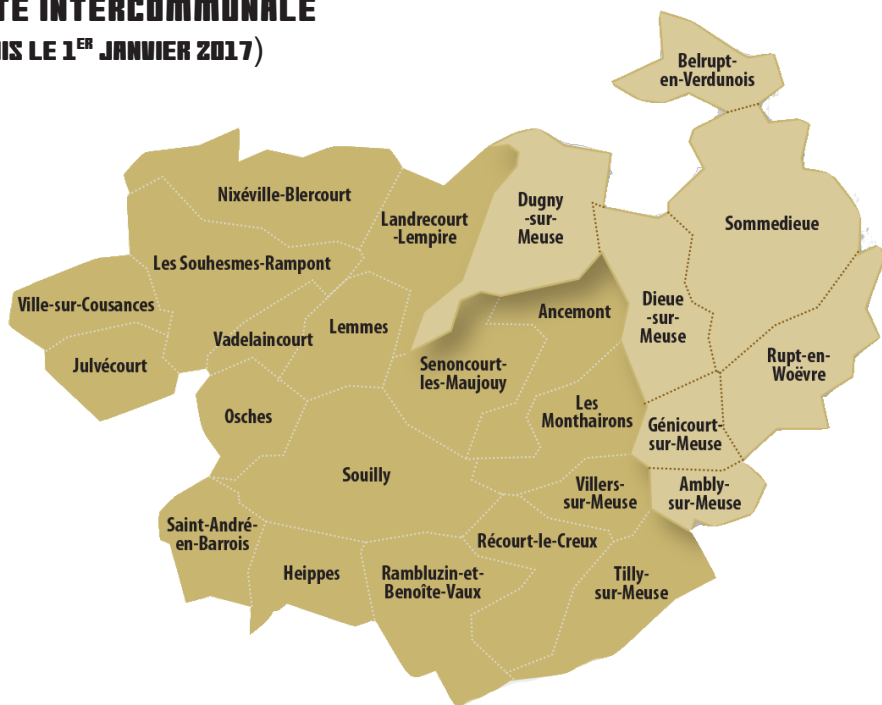
NUMERO SPECIAL

NOUVELLE INTERCOMMUNALITE

Communauté de communes VAL DE MEUSE - VOIE SACREE

CARTE INTERCOMMUNALE

(DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2017)



EDITO DU PRESIDENT

La nouvelle gouvernance de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée est maintenant installée.

Nous avons souhaité réaliser un bulletin d'information spécifique pour vous présenter la composition du Conseil Communautaire, les vice-présidents par domaine d'intervention, la composition du bureau, ainsi que les différentes commissions qui auront vocation à travailler sur chacune des compétences. Un volet sera également consacré à l'implantation des différents services (Pôle administratif et pôles opérationnels).



Cet outil qui se veut pratique répondra utilement, nous l'espérons, à vos premières demandes, et vous permettra de mieux nous contacter, que ce soit par l'intermédiaire de vos représentants élus ou directement auprès de vos interlocuteurs dans les différents services proposés par la Communauté de Communes.

Des bulletins d'informations vous seront communiqués plusieurs fois par an afin que vous puissiez suivre au mieux l'actualité, la vie et les projets de notre Communauté de Communes.

Le prochain numéro traitera du budget et fera une approche plus complète concernant les transferts de compétences.

Serge NAHANT

Présentation succincte du rôle et fonctionnement du Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire représente l'Assemblée délibérante de notre Communauté de Communes. Composé de 38 délégués communautaires titulaires ainsi que de 20 suppléants, il se réunit au minimum une fois par trimestre pour délibérer sur les affaires concernant la gestion de la collectivité. Ses membres sont les représentants de chaque commune du territoire avec au minimum un représentant de chacune d'elle.

Présentation succincte du bureau et des commissions.

C'est à l'occasion du premier conseil communautaire du 26 janvier 2017 que se sont réunis l'ensemble des conseillers communautaires pour procéder à l'élection du Président, des 9 vice-présidents ; la composition du bureau s'est faite lors du conseil du 09 février 2017.

COMPOSITION DU BUREAU

- **M. Serge NAHANT**, Président de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée

- **M. David MINUTO**, 1^{er} vice-président en charge *de la Commission environnement* :

--> Collecte et enlèvement des déchets ménager et assimilés - Déchèterie - SMET.

--> Référent pour le chantier d'insertion

- **M. Daniel SANZEY**, 2^{ème} vice-président en charge *de la commission économie* :

--> Développement - Economie - Tourisme.

- **M. Christian MAURER**, 3^{ème} vice-président en charge *de la commission environnement - hydraulique* :

--> Hydraulique - Gestion des cours d'eau - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

- **Mme Frédérique SERRE**, 4^{ème} vice-présidente en charge *de la commission cohésion sociale* :

--> Cohésion sociale - Relation avec les associations - relations intergénérationnelles - Ecole de Musique

- **M. Gilles VAUTRIN**, 5^{ème} vice-président en charge *de la commission scolaire - enfance - jeunesse*

--> Scolaire - Bâtiments scolaires - Relations avec les enseignants.

- **M. Luigi FORNITO**, 6^{ème} vice-président en charge *de la commission patrimoine* :

--> Bâtiments (hors scolaire) - Urbanisme - Accessibilité

- **Mme Catherine COLLINET-JUNG**, 7^{ème} vice-présidente en charge *de la commission cohésion sociale* :

--> Cohésion sociale - Culture - Jeunesse - Centres de loisirs.

- **Mme Karine HELMINGER**, 8^{ème} vice-présidente en charge *de la commission scolaire - enfance - jeunesse* :

--> Périscolaire - Petite enfance - Enfance.

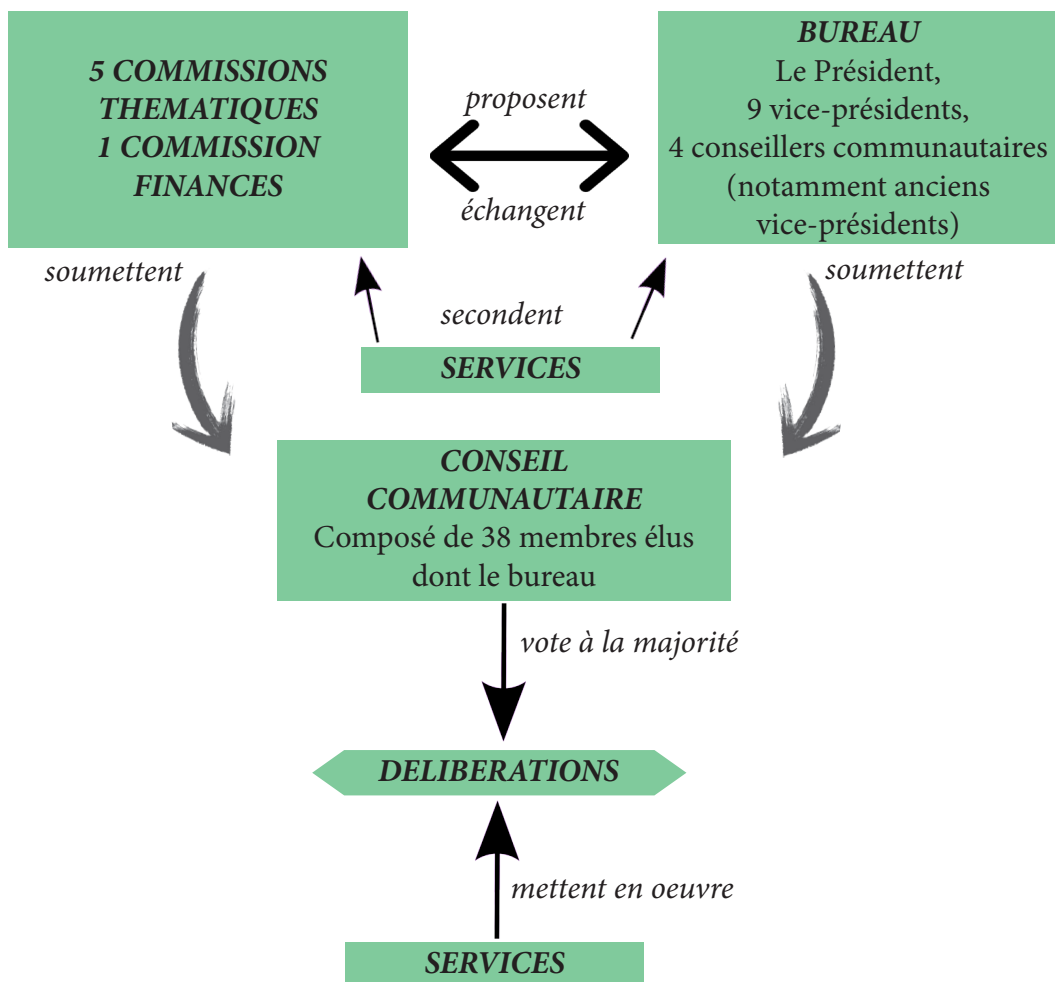
- **M. Gérard BUYS**, 9^{ème} vice-président en charge *de la commission patrimoine* :

--> Voirie.

Les commissions sont composées de conseillers communautaires et municipaux : l'objectif étant d'obtenir une représentativité de membres par communes du territoire.

Leurs rôles consistent à débattre et proposer des mesures sur notamment les grandes thématiques portées par la Communauté de Communes, à savoir : l'environnement, la cohésion sociale, le culturel, l'économie, l'habitat, la voirie, le scolaire et tout ce qui gravite autour du scolaire, le développement du territoire, le tourisme.

Fonctionnement



Services administratifs et techniques :

répartition des services par site et numéros de téléphone.

ANCEMONT <i>1 bis rue de Senoncourt</i> <i>Tél : 03.29.85.73.90</i>	DIEUE-SUR-MEUSE <i>43 rue du Rattentout</i> <i>Tél : 03.29.87.60.75</i>
<i>Services supports</i>	<i>Services opérationnels</i>
Présidence	Environnement
Direction	Collecte et enlèvement des déchets
Comptabilité	Développement local et touristique
Ressources Humaines	Scolaire
Technique	Périscolaire

HABITAT

Suite à la fusion, la nouvelle Communauté de Communes va porter certains dispositifs d'aides en matière d'habitat dans le cadre d'une :

Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Une campagne de revalorisation de l'habitat mise en place par l'intermédiaire d'une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat depuis 2016 va être étendue sur l'ensemble du nouveau territoire.

Cette aide, pouvant atteindre **80% du montant total des travaux**, est réalisée en partenariat avec le Conseil Régional, le Conseil Départemental, et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), et a pour but d'adapter les logements à un handicap, de permettre l'amélioration d'habitations dégradées, ou nécessitant des travaux de rénovation énergétique.

Le cabinet en charge du suivi de l'animation est la société URBAM, déjà en charge du précédent programme. Celui-ci se tient à votre disposition lors de 2 permanences par mois dont les lieux et dates sont communiqués par voie de presse.

Programme de ravalement de façades

Le programme d'aides destiné à la rénovation des façades privées est également étendu sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes. Cette action, réalisée en partenariat avec le Conseil Régional, prévoit un financement *maximum de 1 000 euros* réparti à parts égales entre la Communauté de Communes et la Région.

Pour prendre connaissance de ces modalités, n'hésitez pas à nous contacter au : 03 29 87 60 75 auprès de M. HENRY Théo.

ECOLE DE MUSIQUE

Lieu de rencontre, d'échanges et de formation, l'Ecole de musique est ouverte à tous : enfants, adolescents et adultes.

Son projet pédagogique réunit 3 grandes missions : former des musiciens, sensibiliser le plus large public, diffuser et participer à l'animation culturelle du territoire.

Les activités proposées : pratiques instrumentales (saxophone - flûte traversière - guitare - piano - batterie - percussions) ; pratiques d'ensemble ; ateliers d'initiation musicale et découvertes instrumentales pour les plus jeunes.

Toutes les activités sont dirigées par des musiciens professionnels.

Pour tout renseignement sur les activités, les tarifs (harmonisés sur l'ensemble du territoire depuis la création de la nouvelle communauté de communes), les inscriptions pour 2017/2018.

Contactez-nous.

Maison de la Musique et des Traditions

Rue de l'Eglise - 55320 Dieue sur Meuse

03.29.87.63.62

ecoledemusique-dieue@orange.fr

CULTURE

ARCATURE - Centre culturel de la Communauté de communes

Avec l'arrivée de la belle saison, l'église fortifiée de Dugny sur Meuse va réouvrir sa lourde porte pour accueillir de belles et diverses manifestations.

Tout le programme de la saison sur le site de l'office de tourisme :

www.tourisme-val-de-meuse.eu et disponible à l'office de tourisme à Dieue.

CENTRES AERES

De belles et grandes aventures cet été...

Comme chaque année la Communauté de Communes organise des accueils de loisirs.

- **Session de juillet** : du 10 juillet au 4 août, les accueils se déroulent sur sept sites : Génicourt, Sommedieu, Ancemont, Tilly-sur-Meuse, Souilly et Les Souhesmes.

- **Session d'Août** : du 7 août au 1er septembre à la Maison de l'Enfance à Dugny.

Les centres accueilleront **les enfants de 4 à 13 ans** soit en formule classique (les après-midi) de 13h30 à 18h30, soit à la journée de 7h30 à 18h30 avec restauration le midi.

De nombreuses activités seront proposées aux enfants et de grands jeux seront organisés entre les différents centres de la communauté de communes.

Une plaquette d'information sera diffusée au cours du mois de mai.

TOURISME

L'office de tourisme agrandit lui aussi son territoire. Ses missions s'élargissent à toute la zone du Val de Meuse et de la Voie Sacrée.

Sa mission principale est « l'accueil, l'information et la promotion du tourisme » mais pas que ... il contribue également à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local.

Il est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique, notamment dans les domaines de l'élaboration des services touristiques, de l'exploitation d'installations touristiques et de loisirs, des études, de l'animation des loisirs,

Si vous êtes porteur d'un projet touristique, que vous souhaitez développer une chambre d'hôtes, un gîte, ... ou tout simplement besoin d'une information n'hésitez pas à contacter Cindy COLLIN à l'office de tourisme à Dieue (dans les locaux de la communauté de communes).

CONTACTS DES MAIRIES

AMBLY 03.29.85.24.19	ANCEMONT 03.29.87.65.92
BELRUPT 03.29.86.50.27	BENOITE-VAUX - RAMBLUZIN 03.29.80.57.30
DIEUE 03.29.87.61.68	DUGNY 03.29.85.70.54
GENICOURT 03.29.87.75.01	HEIPPES 03.29.80.54.60
JULVECOURT 03.29.86.08.75	LANDRECOURT 03.29.87.63.28
LEMES 03.29.80.54.30	LES MONTHAIRONS 03.29.85.72.77
NIXEVILLE 03.29.86.80.40	OSCHES 03.29.83.71.93
RECOURT-LE-CREUX 03.29.85.24.37	RUPT EN WOEVRE 03.29.87.74.06
SAINT-ANDRE-EN-BARROIS 03.29.80.56.54	SENONCOURT-LES MAUJOUY 03.29.80.55.21
SOMMEDIÈUE 03.29.87.61.46	LES SOUHESMES-RAMPONT 03.29.80.50.61
SOUILLY 03.29.80.52.76	TILLY-SUR-MEUSE 03.29.85.23.00
VADELAINCOURT 03.29.80.55.59	VILLE-SUR-COUSANCES 03.29.80.58.13
VILLERS-SUR-MEUSE 03.29.85.23.55	

Pour tout renseignement complémentaire :

Communauté de Communes Val de Meuse - Voie sacrée
43 rue du Rattentout-55320 DIEUE-SUR-MEUSE
03.29.87.60.75
contact@valdemeuse.fr

NOUVEAU SITE INTERNET EN COURS

Directeur de la publication : Serge NAHANT, président de la communauté de communes Val de meuse - Voie Sacrée. N° ISSN en cours. Dépôt légal mai 2017.

